



## COMMUNICATION JUDICIAIRE & GESTION DE CRISE

Formation validante au titre de la formation continue obligatoire  
organisée par la Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats  
en collaboration avec l'Union des Jeunes Avocats de Paris

Les entreprises, collectivités ou particuliers redoutent autant l'aspect judiciaire d'une crise que les conséquences identitaires et médiatiques de celle-ci. Tous les domaines d'exercice du droit sont aujourd'hui confrontés à un possible écho médiatique.

Les avocats sont par définition acteurs des réponses médiatiques apportées par leurs clients à chaque situation. Mais les dossiers se plaident-ils aussi dans les medias ?

Anticiper, comprendre et accompagner les aspects médiatiques d'un dossier devient une mission essentielle de l'avocat.

Alors comment :

Mettre en place une cellule de gestion de crise ?  
Quels sont les mécanismes médiatiques d'une crise ?  
Quels sont les acteurs d'une gestion de crise ?  
Anticiper, accompagner ou réagir dans un dossier médiatique ?

Mais surtout demain :

Quels comportements adopter sur Internet ?  
Quelles sont les opportunités à saisir sur Internet ?



INTERVENANTS

### Monsieur Dominique Chenal

Directeur Juridique  
UNILEVER FRANCE

### Monsieur Pierre-Olivier Sur

Avocat au Barreau de Paris  
Ancien Membre du Conseil de l'Ordre  
Ancien Secrétaire de la Conférence

### Madame Nathalie Rehby

Conseil en communication  
Agence Lexwiser Consulting

### Monsieur Frédéric Aznar

Conseil en communication  
Agence Axessit



Animé par :

### Eric Bonnet

Directeur de la Rédaction  
La Gazette du Palais

fco  
Formation  
Continue  
Obligatoire  
Validation 2007

UJA  
UNION DES JEUNES  
AVOCATS DE PARIS



Formation gratuite

Inscriptions et informations :

formation@fnuja.com et www.fnuja.com